

UNE GAMME DE L'ALTÉRITÉ : FIGURES DE L'ÉTRANGER DANS LA FRANCE MÉRIDIONALE DES ANNÉES 1920

Laure Teulières

Résumé / abstract

L'immigration renvoie comme en miroir à l'identité collective et au sentiment d'altérité. D'où l'intérêt d'une plongée dans le passé pour dénaturiser les catégories actuelles, mesurer l'écart dans la façon dont se constituent les perceptions interethniques, tout en soulignant des processus similaires ou tout au moins comparables pour délimiter les frontières entre « eux » et « nous », autochtone et étranger, immigrés « assimilables » ou « indésirables ». Dans la France méridionale des années vingt, à un moment où l'immigration connaît une forte poussée et se trouve en débat, quelles représentations construisent le rapport à l'étrangeté, à l'étranger et finalement à l'immigré? Il ne s'agit pas d'opposer terme à terme le « Français » à « l'étranger », mais de décrire la gamme de nuances et d'ambivalences qui composent les multiples visages de celui-ci.

The analysis is aimed at examining the invisible borders that defined “otherness” in southern France in the 1920s. This involves looking at the boundaries and the collective representations that defined relations with “the other”; i.e., with foreigners and with migrants. This paper will also consider how “otherness” was understood and judged in this period when immigration was so important and so widely debated. My analysis of attitudes toward migrants and foreigners shows the deep complexity of these invisible borders as well as their shifting contours. Such borders did not so much oppose “the French” to “the foreign”, but functioned in such a way as to suggest a range of nuances and ambivalence.

Mots clés : Étranger, immigré, altérité, représentations interethniques, France.

Keywords: Foreigner, immigrant, otherness, interethnic representations, France.

L'IMMIGRATION RENVOIE COMME EN MIROIR À L'IDENTITÉ COLLECTIVE. Elle pose la question des frontières, celles tangibles et matérielles qui définissent l'étranger *stricto sensu*, ainsi que celles, invisibles et cependant omniprésentes, qui règlent de façon plus subtile le sentiment d'altérité. D'où l'intérêt d'une plongée dans un passé récent pour dénaturiser les catégories à l'œuvre dans la société actuelle. Il s'agit à la fois de mesurer l'impact de représentations parfois très différentes de celles contribuant aujourd'hui à construire les identités et les perceptions interethniques, mais aussi de mettre au jour des processus pouvant être similaires ou tout au moins comparables dans la façon de délimiter, de construire et de réifier, au sein d'une société donnée, les frontières entre « eux » et « nous », autochtone et étranger, immigrés « assimilables » ou au contraire « indésirables ». Dans la France méridionale des années vingt, on peut s'interroger sur la manière dont on perçoit l'étranger, l'autre venu d'ailleurs, à un moment où l'immigration connaît une forte poussée et se trouve en débat, à l'échelle nationale, mais aussi précisément en Midi toulousain retenu ici comme exemple d'étude. Une telle interrogation revient à croiser les lignes de partage et les différentes représentations qui construisent le rapport à l'étrangeté, à l'étranger et finalement à l'immigré.

Outre l'historiographie existante, les sources utilisées pour dresser cette typologie recouvrent à la fois des imprimés (presse ou littérature) et divers documents manuscrits (rapports administratifs, enquêtes, etc.) émanant des Archives départementales du Midi toulousain. L'intérêt de ces matériaux avait pu être repéré lors de la prospection détaillée conduite dans le cadre d'un doctorat en histoire (Teulière 1997). La synthèse proposée dans cet article revient d'abord aux fondements de l'identité nationale. L'époque est bien sûr marquée par un faisceau hiérarchisé de barrières ethniques dérivées d'une pensée colonialiste et souvent raciste très largement répandue. Mais des délimitations culturelles moins grossières sont aussi à considérer. Elles mettent en œuvre la représentation du caractère méridional, les concepts antithétiques de Nord et de Midi, la notion de latinité selon les divers enjeux idéologiques qu'elle recouvre à ce moment-là, ainsi que la référence à la dimension occitane de l'identité régionale. Enfin, il apparaît que la perception de l'altérité se constitue pour une large part en fonction de normes et de repères sociaux qui déterminent du même coup ce qui se trouve au contraire rejeté à la marge. Dans cette société encore profondément rurale, hantée par la dépopulation de ses campagnes et les bouleversements sociologiques qui les transforment, l'écart à l'autre se mesure alors dans un jeu d'oppositions entre errant et enraciné, nomade et sédentaire, forestier et villageois, urbain et campagnard, paysan et prolétaire, etc.

Les fondements de l'identité nationale

La première strate à prendre en considération touche aux fondements mêmes de l'identité nationale. On peut rappeler brièvement quelques-uns des schémas intellectuels qui déterminent la manière dont elle est conçue et inculquée, par le biais notamment de l'éducation scolaire. Depuis l'avènement de la Troisième République, le destin national est plus que jamais assimilé au triomphe de l'unité contre les forces centrifuges (Thiesse 1999). D'où le mythe d'une France éternelle, au cadre géographique réifié dans ses frontières dites « naturelles », à la généalogie linéaire d'un État-nation en marche depuis Charlemagne et les dynasties médiévales. L'unification territoriale se confond de ce fait avec le procès de civilisation. Tous ces éléments se retrouvent en arrière-plan du discours de presse. On peut aussi discerner la fiction d'une culture française qui aurait traversé les siècles, tout comme celle d'un peuplement issu en ligne directe de « nos ancêtres les Gaulois », puis d'une fusion heureuse entre grands peuples fondateurs – Celtes, Latins et Francs –, dans un creuset assimilateur qu'exaltent républicains et radicaux. Nombre d'éditoriaux de la presse reprennent un tel schéma¹.

Dans ce cadre de pensée, la reconnaissance des apports allogènes ne peut conduire qu'à souligner l'harmonie supérieure du peuple français et de sa civilisation, tout en suscitant la crainte d'induire une hétérogénéité au sein de l'entité France. La défense de l'unité nationale et l'homogénéité du corps social font donc office de passions politiques pour un large spectre idéologique. Selon la conception républicaine, la nation est un corps unitaire dont il faut préserver l'héritage historique. La différence paraît acceptable tant qu'elle est individuelle, mais si elle perdure en devenant celle d'un groupe, gagnant ainsi le terrain social, elle est perçue comme une menace pour l'intégrité du pays. Tout particularisme, linguistique ou culturel, est dénoncé comme un « îlot » ou une « enclave ethnique » risquant d'ériger une frontière à l'intérieur même du territoire et du corps social. Pour ces courants d'opinion, en particulier les radicaux alors influents dans le sud-ouest de la France, l'assimilation, très favorablement perçue, est donc seule à permettre d'éviter le renfermement communautaire des populations immigrées.

Ces considérations trouvent bien sûr leur correspondance dans le cadre sociopolitique en place, soit un État fortement centralisateur, marqué par une tradition jacobine et par un régime politique – la République – qui ne reconnaît que les individus et pas les communautés. On sait le poids d'un modèle culturel unificateur tendant à éliminer les différences pour privilégier les références communes, à commencer par la normalisation imposée aux

langues et aux cultures régionales (Weber 1998). Concernant l'accès à la nationalité, la tradition qui conjugue *jus soli* et *jus sanguini* atteste de la tendance à franciser les étrangers. La loi sur la nationalité de 1889, bâtie autour du droit du sol, traduit un « nationalisme assimilationniste » qui repose sur la « foi républicaine en l'assimilation » (Brubaker 1997), autrement dit l'homogénéisation nécessaire et continue de la nation. Les structures républicaines (armée, école, administration, etc.) servent dans cette mesure à créer de l'identique, ou tout au moins du commun, à partir d'individus et de populations différentes. Dans un tel contexte, la différence religieuse constitue une démarcation infranchissable. L'intégration d'étrangers de confession non biblique, jamais envisagée, est inenvisageable. L'évidence est telle qu'il s'agit généralement d'un non-dit dans les articles ou autres publications consacrés au sujet². La question de l'islam, par exemple, ne se pose alors que dans une perspective totalement extérieure au territoire de l'Hexagone. Cependant, même au sein du catholicisme, « des pratiques peuvent diviser plus que des dogmes » (Vial 1995). Dans le Sud-Ouest passablement déchristianisé au sortir de la Grande Guerre, c'est le cas quand l'implantation d'agriculteurs bretons échoue à cause notamment de leur fort caractère religieux. On peut aussi mentionner le malaise ressenti devant les immigrés polonais encadrés par leurs propres curés; tout comme la surprise des autochtones devant la foi démonstrative de paysans venus massivement de Vénétie ou du Frioul (Italie) dès le début des années 1920 qui mêlent étroitement la religion à leur vie quotidienne, qui privilégient des rituels collectifs encore assez ostentatoires et cultivent leurs dévotions de prédilection envers les saints vénérés au pays d'origine. Il y a donc une manière de se singulariser entre chrétiens, voire entre catholiques, qui fabrique de l'altérité.

De façon plus générale, la question démographique renvoie à ce moment-là aux notions mal élucidées de races et d'ethnies qui balisent toute réflexion sur le genre humain. L'immigration extra-européenne est exclue d'emblée, elle aussi impensable. On peut parler de barrière raciste dans la mesure où ces étrangers des confins, trop exotiques, suscitent un ostracisme catégorique (Teulière et Veglia 2006). Citons, comme symptomatique, un éditorialiste trouvant tout naturel de refuser par avance les « Noirs », les « Jaunes » ou autres « Sénégalais qui auraient pu se glisser entre les sacs d'arachides » (« Les indésirables », *La Dépêche*, 23 mai 1925). On rencontre là un substrat de préjugés et d'habitudes mentales, ces couches culturelles accumulées qui commandent la représentation de l'autre dans la culture occidentale (Liauzu 1992). Elles renvoient bien sûr aux racines profondes du racisme (Delacampagne 1983; Liauzu 1999), depuis les fantasmes antiques à l'égard

des barbares, en passant par la frénésie moderne de pureté du sang contre les Juifs ou les Maures, sans oublier des origines philosophiques – face trouble de la modernité et des Lumières à l'égard de la diversité humaine (Todorov 1989). Malgré une prétention universaliste et humaniste, on sait que le silence dominant à propos de la traite des « nègres » et de l'esclavage constitue le point aveugle de cette tradition intellectuelle.

À cela s'ajoute bien sûr la cristallisation opérée depuis la fin du XIX^e siècle autour de la culture coloniale et des images qui ont façonné la perception de l'Autre et participé à l'invention de l'indigène, et par extension de l'étranger (Savarese 2000). Au vu des publications de l'époque, la certitude de la supériorité de la civilisation occidentale s'impose, que celle-ci soit confondue avec le christianisme et le destin de l'Homme selon la Providence (à droite), ou avec le Progrès, la Révolution française et les idéaux républicains (à gauche). Il s'agit là d'un horizon indépassable qui borne étroitement le sens commun. La distance à l'autre est hiérarchisée selon le degré d'avancement vers la Civilisation, dans la logique d'une progression linéaire de l'humanité. Au sommet, la culture technicienne moderne de l'Occident, puis les cultures vues comme dépassées, empêtrées dans leur propre décadence – arabe, perse, asiatiques – enfin, tout en bas, les peuples « sauvages » – noirs, autochtones, polynésiens, etc. Le colonialisme à la française exalte et propage la mission civilisatrice de l'Europe et particulièrement de la France républicaine (Blanchard et Lemaire 2003). Selon une vision tout à la fois dominatrice et paternaliste, celle-ci doit éclairer le reste du monde de son génie en répandant ses idéaux, ses modèles sociaux et ses institutions. Bref, dominer pour instruire et inversement, selon une pensée de l'autre qui disqualifie par avance tout ce qui n'appartient pas à l'univers d'essence européenne.

On doit aussi mentionner la vision fantasmée des populations « exotiques » telle que l'a abondamment mise en lumière l'historiographie récente. On est encore au temps des expositions coloniales mettant en scène « cases nègres », « caravanes maures » ou autres « pagodes indochinoises » (Bancel *et al.* 2002). Durant la Belle Époque, les foules ont pris goût à se presser devant des attractions qui présentent des « spécimens ethniques », livrés sous contrat par des recruteurs. Une exposition notable de ce type avait par exemple marqué le Jardin des plantes de Toulouse en 1908 (Bergougnot 1999). La grande presse et surtout l'industrie des cartes postales en popularisent l'imagerie. Quant à la discipline anthropologique, elle se constitue à l'origine autour de la figure du primitif (Marouby 1990), autrement dit de « peuples enfants », censés être les vestiges d'un état archaïque renvoyant à l'aube de l'humanité, miroir inversé des valeurs bourgeoises de

l'époque (Videlier 1993). Leurs coutumes semblent barbares et dégoûtantes (alimentation, scarifications, tatouages), leur culture naïve (masques, totem) et on les taxe de tares morales variées : superstition, crédulité, obscurantisme, paresse, imprévoyance, violence, instincts incontrôlés, sexualité débridée, etc. Rien d'étonnant à ce que ce fond commun culturel transparaisse dans la presse régionale (Teulière et Veglia 2006), notamment les grands quotidiens radicaux (*La Dépêche du Midi*), conservateurs (*L'Express du Midi*) ou catholiques (*La Croix du Midi*).

Il faut aussi tenir compte du fait que l'époque est marquée par la hantise de la dépopulation (Ronsin 1980), particulièrement dans la plaine de la Garonne et son pourtour (Toujas-Pinède 1990; Teulière 2002)³. Les articles les plus catastrophistes laissent entendre que le peuple français serait en voie d'extinction, quasiment menacé de disparition. Au titre de ce type de description, on peut citer :

« la Gascogne est une "terre qui meurt". Les célèbres cadets n'ont presque plus d'héritiers. Ceux qui en ont les voient se précipiter à l'envie vers la ville tentaculaire [...] La terre est féconde mais les bras manquent. Les maisons fermées ou mal entretenues se multiplient. Les champs, laissés en jachère, s'étendent chaque jour plus loin. Ni berceaux dans les foyers, ni élèves sur les bancs des écoles. Au seuil des portes, on ne rencontre que des vieillards » (Henry Peyret, « L'immigration italienne en Gascogne », *Études - Revue catholique d'intérêt général*, 5 août 1928 : 309-322).

Ces représentations contribuent à nourrir un réflexe de repli xénophobe. Les diverses formes que prend la crainte de l'intrusion des étrangers ont été finement analysées : « devant la question de l'immigration, le nationalisme entre en syncrétisme avec trois projets idéologico-politiques : le racisme, l'eugénisme et le natalisme » (Taguieff 1995 : 108). Les spécialistes de démographie sont d'ailleurs souvent à ce moment-là des médecins, dominés par une conception hygiéniste des problèmes. D'où le primat de l'idée de dégénérescence. Leurs discours mettent en avant le risque d'une dégradation des caractères humains héréditaires, laissant présager la multiplication des malades et des débiles. Tout ceci explique l'importance de l'idée d'étanchéité sanitaire et biologique, puisqu'ils recommandent d'assurer la sélection des immigrés afin d'améliorer, ou tout au moins de préserver, les générations futures. Le point de vue raciste énonce un risque ethnique, par crainte des brassages et du métissage conçu comme une souillure entre groupes humains différents. C'est donc un appel au compartimentage sexuel afin de maintenir

la clôture biologique que d'aucuns jugent indispensable. De telles représentations s'expriment entre les lignes de bien des éditoriaux et délimitent un cadre de pensée imposé. Exemple de formulation type : « le métissage avec des ethnies hétérogènes provoque l'abâtardissement » (*La Gascogne rurale*, 20 mai 1923); « le métissage entre peuples s'apparente aux échanges d'espèces nuisibles du règne animal » (*La Dépêche*, 23 mai 1925)... On voit ainsi les conséquences de la diffusion de représentations pseudo-scientifiques. L'idée d'une hiérarchie des groupes humains selon des « races » inégales est largement partagée. En filigrane perce l'influence des théories de l'évolutionnisme darwinien (sélection du meilleur) ou de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau (1967 [1855]), avec la supériorité du type dit « blond dolichocéphale » d'Europe occidentale.

Le caractère méridional

Les représentations précédemment évoquées n'ont rien de spécifique et se retrouvent à ce moment-là en Midi toulousain comme ailleurs. D'autres recèlent au contraire une dimension singulière, tels la conception du caractère méridional et son impact sur la façon dont sont perçus les étrangers. On peut renvoyer aux travaux de sociologie (Barbichon 1979) sur le rapport entre la formation de l'identité territoriale et le phénomène des migrations internes depuis le XIX^e siècle, lié justement à la prise de conscience et la construction stable d'une identité régionale. On sait aussi combien est ancienne en France l'idée que le Midi a son caractère propre. L'opposition Nord/Sud est construite en littérature dès le XVIII^e siècle. Depuis la théorie des climats de Montesquieu, une tradition de pensée lettrée brode sur le thème du contraste entre les territoires en fonction de leur type ou tempérament propre, ces traits étant assignés par amalgame aux habitants des diverses contrées (Le Scanff 2001). De façon très générale, on peut aussi rappeler que le sens commun confronte de longue date (Bourdieu 1980) le Nord – associé aux notions de froid, force, courage, domination des instincts, maîtrise, rationalité, innovation, etc. – et le Sud – vu du côté des principes antinomiques de chaleur, relâchement, faiblesse, sensibilité, hédonisme, débauche, imagination, immutabilité, etc. Semblable grille de jugement intervient notamment pour comprendre comment peuvent être perçus les divers immigrés, selon la géographie de leur provenance.

Il faut cependant aller plus loin encore dans l'analyse des façons de penser. Dans les années 1920, l'idéologie d'union latine a aussi son importance. La notion de « latinité » apparaît comme un discours savant, un imaginaire d'érudits qui trouve néanmoins à se diffuser et, dans une certaine mesure, à

se populariser (Mastellone 1980). Le projet géopolitique qui l'accompagne est axé sur la communauté des intérêts latins. C'est un appel à l'alliance des « nations sœurs » – c'est la terminologie du temps – face à leurs ennemis communs : l'Angleterre, protestante et affairiste, et l'Allemagne, prussienne et militariste. La stratégie est d'unir les « races latines » pour réaliser une nouvelle *pax romana* en opposant un bloc latin à l'expansionnisme germanique qui menacerait l'Europe. Ces considérations sont propagées par divers milieux sociaux (diplomatie, Chambres de commerce, etc.) organisés en lobbies, au sein notamment des Comités d'union latine. À Toulouse, un comité de ce type, fondé en 1919, réunit des personnalités de premier plan : présidé un temps par le sénateur-maire, il a pour vice-présidents un conseiller général conservateur, le consul honoraire d'Italie et celui de Roumanie. L'hebdomadaire *L'Action latine* lui sert localement de caisse de résonance. Mais cette sensibilité déborde le cénacle des notables, imprégnant le climat intellectuel du moment. Car si ces thèmes clés sont effectivement élaborés et formalisés dans les cercles de défense des intérêts latins, nombre de discours se réfèrent en fait à la même idéologie implicite.

En conséquence, la notion de latinité apparaît à ce moment-là comme une des références privilégiées dans les constructions raisonnées de l'identité. Elle implique l'idée d'une démarcation culturelle tranchée, voire d'une frontière entre civilisations. Car ces enjeux politiques sont légitimés par un habillage savant qui magnifie la « vieille parenté latine », le « cousinage latin » et la proximité de « civilisations sœurs »⁴. On exalte donc leur fond commun puisé dans l'Antiquité et la civilisation romaine, la parenté de langues, des similitudes de mœurs, de race et de mentalité, ainsi que la valeur universelle de l'esprit latin catholique dont Rome est le centre. Le grand quotidien régional *La Dépêche* revient souvent sur le partage des humanités de la culture classique (art, littérature, philosophie), la tradition des lettres latines et l'enseignement des grands auteurs (Cicéron, Virgile, etc.) comme source commune à l'origine de la civilisation. Comme le résume un éditorialiste, le sentiment de proximité culturelle s'ancre dans la mémoire intime inculquée par le façonnage scolaire : « Dès l'enfance nous avons appris l'histoire de Rome en même temps que la nôtre et nous n'ignorons aucun des liens qui nous rattachent à la latinité » (« La France défendra le droit d'asile », *La Dépêche*, 14 sept. 1926). Il faut aussi tenir compte, dans un autre registre, de l'imaginaire historique qui met en avant les racines propres au midi de la France avec l'héritage de l'établissement des Romains en Narbonnaise et en Aquitaine.

Il faut bien voir qu'une telle échelle de proximité tend à invalider en partie les distinctions établies en termes de nationalité. C'est ce que formule explicitement l'auteur d'un rapport sur l'immigration présenté en 1923 devant le Comité départemental de retour à la terre du Tarn-et-Garonne : « Du point de vue ethnographique, je sens les Italiens qui sont des Latins plus près de nous, descendants des Gallo-Romains, que ne le sont les Bretons d'origine celtique » (Durand 1923). De même, un chroniqueur local peut-il affirmer comme allant de soi qu'entre Latins, d'où qu'ils viennent et quelque soit par ailleurs leur nationalité, « il y a plus de points de contact qu'entre des Français du Nord et des Français du Sud » (Lagardelle 1929 : 82).

La part d'un régionalisme occitan doit aussi être prise en compte, à une époque où celui-ci connaît un certain réveil (Armengaud et Lafont 1979). Depuis le mouvement du Félibrige⁵ porté par Mistral au XIX^e siècle, son versant savant s'appuie localement sur la Société d'études occitanes de Toulouse. Une approche « régionaliste » des problèmes d'immigration a été formalisée dans une communication présentée lors des Journées régionalistes de 1918 devant l'Académie de Montauban par un professeur agrégé, secrétaire général de la société occitaniste *Escolo deras Pireneas*. Le document est ensuite publié chez un éditeur montalbanais (Sarrieu 1924). Les idées qui y sont exposées semblent avoir servi de base de réflexion aux cercles érudits de la région et une synthèse de cet argumentaire est encore reproduite dans un bulletin occitan⁶ à la fin des années vingt. Si l'immigration est souhaitée comme apport de main-d'œuvre, elle l'est aussi pour assurer la « reconstitution ethnographique » après la saignée de la Grande Guerre. Le principe est de faire appel à des migrants provenant des régions frontalières, peuplées d'éléments « les mieux apparentés ». Les Italiens s'imposeraient donc pour la Corse et le Sud-Est – il s'agit plus précisément encore d'agréger des Piémontais aux Provençaux, des Valdôtains aux Savoyards, etc. – les Espagnols bénéficiant logiquement au Languedoc et au Sud-Ouest – les Aranais pour le Luchonais, les Aragonais pour la Gascogne, les Catalans pour le Roussillon. L'auteur plaide pour une politique originale « d'assimilation régionale », c'est-à-dire adaptée aux exigences propres à chaque aire identitaire. La naturalisation doit être l'aboutissement réservé aux « éléments » les mieux accordés à la population de chacune des régions.

Mais au-delà de ces références ethniques, l'aspect civilisationnel tient une place importante. Si l'apprentissage des humanités classiques est censé servir de liant culturel, le renforcement des dialectes occitans autochtones prime tout, car ceux-ci sont dits plus favorables que la langue française à l'insertion des immigrés. Il va de soi qu'un tel programme recouvre d'évidentes

motivations politiques. L'immigration ainsi comprise est conçue comme un moyen de renforcer l'Occitanie, de garantir l'identité méridionale par rapport aux influences du Nord et à la normalisation étatique. Le frontalier, l'étranger limitrophe devient le proche, l'allié dans la lutte de la périphérie contre le centralisme et dans la résistance à la mainmise du pouvoir septentrional qu'abhorrent les régionalistes. La définition de l'étranger en fonction de la dimension nationale est ainsi supplantée par la vocation transfrontalière de la civilisation occitane.

« Il faut que l'Occitanie reste vivante et qu'elle reste elle-même. Or, l'attrait de la capitale et des grandes villes l'épuise et les influences franciennes risquent d'en altérer le caractère. Il ne sera donc pas mauvais que des éléments latins viennent pour ainsi dire y rétablir l'équilibre et, tout en y développant plus de vie, contribuent à maintenir son originalité [...] Or, comment l'Occitanie pourra-t-elle assimiler moralement les éléments venus à elle d'au-delà des montagnes si elle perd elle-même son esprit original, si elle se nordise trop? » (La Terro d'Oc, septembre-octobre 1928).

Au sein de cet univers culturel, des stéréotypes ethniques sont bien sûr à l'œuvre pour offrir une sorte de catalogue tout fait de l'altérité. Dans les perceptions interethniques (Coslin et Winnykamen 1994), la connaissance de l'autre s'établit toujours à partir d'un fond de stéréotypes nationaux réciproques qui alimentent effets miroir et préjugés entre peuples. Quelques images schématiques façonnent donc la représentation des populations étrangères dans l'opinion commune. Les discours de l'époque aiment ainsi à détailler le génie des peuples, le type ou le tempérament de chacun, les qualités natives et les défauts ataviques propres à chaque ethnie. Autant d'indices qui cernent l'altérité, sur fond de sentiment de supériorité mâtiné de condescendance ou de léger mépris; il n'est qu'à citer cette idée reçue déjà épinglée par Flaubert (1881) : « Français : le premier peuple de l'univers ».

« L'Espagnol », par exemple, apparaît sous couvert d'une proximité ambivalente. Dans le sud-ouest de la France, les Espagnols sont omniprésents, représentant au début des années vingt plus des trois quarts des étrangers recensés. Connus, côtoyés, ils sont familiers sans être pour autant toujours perçus comme proches. On voit là la complexité des processus déterminant le sentiment d'altérité. Ils ont une réputation de rusticité et d'endurance, étant surtout manœuvres pour les travaux pénibles (mines et carrières, industrie, terrassement, entretien de fossés) et la « grosse culture » comme on dit à l'époque, en particulier le soin de la vigne, dans laquelle ils sont reconnus bons manieurs de houe. De façon générale, on dit les Ibères

« tâcherons infatigables, sobres, patients » (Pesquidoux 1922 : 144), « durs à la fatigue, sobres, économes » (« Les étrangers chez nous », *La Dépêche*, 30 mai 1924)... Mais l'opinion publique les situe pourtant aux franges de l'acceptabilité sociale. Leur attraction pour la ville produit un effet défavorable. Dans les agglomérations industrielles, ils s'entassent dans des îlots urbains vétustes et insalubres. Bien des bourgades ont ainsi dans leur centre un quartier espagnol, populaire et populeux, à l'instar du « petit Madrid » à Nérac, de la « petite Espagne » à Auch ou du faubourg Saint-Cyprien à Toulouse. Souvent travailleurs temporaires, ceux vivant seuls, célibataires ou ayant leur famille au pays, vont d'embauche en embauche, n'hésitant pas à changer d'employeurs dès qu'une occasion se présente. Ils sont de ce fait perçus comme instables, fantasques, peu fiables, indisciplinés. Étrangers vagabonds, étrangers vacants et donc étrangers inquiétants, ceux qui viennent en ville ont mauvaise réputation. Ils suscitent alors des peurs bien connues, comme quand sont dénoncés les « malandrins espagnols » qui « infestent » la gare de Toulouse (« Les étrangers chez nous », *La Dépêche*, 12 mai 1924).

Quant à « l'Italien », son stéréotype ne semble pas avoir beaucoup changé depuis la fin du XIX^e siècle (Milza 1981, 1994). Il se compose généralement sous les traits de l'indolence, l'oisiveté, la faconde et l'exubérance méditerranéenne, la sensibilité artiste – tous musiciens et joueurs de viole – ainsi que le tempérament passionné, le caractère emporté, au sang chaud. Au milieu des années vingt, un antifasciste récemment exilé s'étonne ainsi des « légendes » toujours en cours chez les Français : « Certains voient encore dans le fermier italien l'homme prêt à la violence, habitué au couteau, et le brigand calabrais avec le chapeau fleuri de rubans, le tromblon à l'épaule, la ceinture hérissée de poignards » (« La qualité de l'immigration italienne », *Le Midi socialiste*, 28 décembre 1925). L'esprit rusé de ce peuple est proverbial, comme le goût pour la filouterie et les magouilles. Ceci s'exprime par toutes sortes de remarques incidentes ou d'allusions dont on pourrait multiplier les exemples. Au registre des plus communes, l'idée qu'« en fait de *combinazione*, l'Italien est notre maître » (« Le Foyer Français », *La Dépêche*, 6 mars 1926), de même pour la réputation de trahison et de lâcheté. L'expérience de la Grande Guerre n'y a rien changé, le jugement dominant reste que les peuples transalpins ne savent pas combattre et fuient les champs de bataille; ce qu'illustre une comptine populaire du Languedoc : « *Italiani brave gentel per la guerra vale nientel* Et quand tonne le canon/ Ils caguent au pantalon » (Bazalgues 1985 : 80)⁷. On loue par contre leur sens du travail, leurs qualités de robustesse, d'habileté, d'endurance, de frugalité, tout en considérant que seuls sont laborieux ceux venant du nord de la péninsule.

La croyance en des types régionaux semble des plus communément admise et dessine une sorte de partition psycho-géographique, figée dans des personnages de convention :

« *L'homme du nord : Lombard et Piémontais, actifs, vaillants et bons soldats. Au centre, le Toscan et le Romain, un tantinet paresseux, artistes et accueillants. Au sud, le Napolitain et le Sicilien, couchés au soleil, nonchalants en apparence, superstitieux avec conviction* » (« Voyage en Italie il y a un demi-siècle », *L'Express du Midi*, 28 août 1927).

L'altérité issue de frontières sociales

On ne saurait cependant s'arrêter à ces catégories qui désignent l'étranger en fonction de sa nationalité. Car l'imaginaire de l'altérité se constitue pour une large part en fonction de critères sociaux qui déterminent la norme, l'acceptable, et, du même coup, ce qui se trouve au contraire rejeté à la marge et perçu comme tel. D'autres repères sont donc à prendre en considération. Un premier facteur résulte des haines ou des alliances de guerre. Durant les années vingt, dans une société qui compte désormais tant d'anciens combattants et où la mémoire de l'épreuve imprègne tout le champ social, les clivages nés de la Grande Guerre sont décisifs. La tranchée apparaît comme une forme symbolique de démarcation entre peuples, matérialisant l'opposition dedans/dehors, avec/contre, soi/autre. La haine du « Boche » subsiste, malgré le discours pacifiste dominant. L'univers germanique est rejeté dans la mesure où il est assimilé à la barbarie, retrouvant une délimitation très ancienne départageant monde humanisé et monde barbare. On exalte *a contrario* la fraternité d'armes franco-italienne, née du même côté de la ligne de front et scellée par le sacrifice du sang, ce lien indissoluble. Une citation, parmi tant d'autres : « La France et l'Italie poursuivent le même idéal et le sang de leurs enfants, versé en commun sur les champs de bataille pour le réaliser, a cimenté profondément leur union » (*L'Union centrale agricole*, novembre 1924). L'argument contribue à définir ce que devraient être les rapports entre les deux peuples et, par extension, entre Français autochtones et migrants transalpins. Saluant l'arrivée de la vague migratoire des paysans italiens en pays de Garonne, un journal local explicite un tel lien : « Le moment est venu de concrétiser dans nos campagnes ce qui n'a existé encore que dans ces journées inoubliables où *fanti grigioverdi* et poilus se sont trouvés côte à côte sur le champ de bataille » (*La Voce dei campi*, mai 1926).

Un autre aspect concerne le territoire de l'identité ou, pour le dire autrement, la question de l'enracinement dans le terroir. Depuis la fin du XIX^e siècle, la littérature régionaliste se développe autour de ces thèmes (Thiesse 1991; Vernois 1962). On ne peut que souligner la prégnance de l'idéologie issue des œuvres de Charles Maurras ou de Maurice Barrès; l'enracinement, historique et biologique, devenu le support de la culture et le principal ancrage de l'idée de patrie. Chantres de la tradition et du terroir, les auteurs de romans rustiques usent de tout un imaginaire lié à la ruralité. Tous répandent la nostalgie d'une vie campagnarde conçue comme conservatoire de l'identité et expliquent ainsi que « l'âme paysanne fonde celle de la France » (Labat 1919 : 1) et celle de chacun de ses nombreux pays. C'est donc parce qu'il a encore un socle rural que le Midi garde son caractère. Ce courant exalte le rapport étroit entre l'homme et sa terre en idéalisant la paysannerie : calme de la nature, humble beauté du quotidien, plaisirs simples et « vrais », labeur empli d'un sens profond, existence monotone mais grave et presque sacrée, sagesse ancestrale, mœurs placides et chastes, etc. Si seule la glèbe trempe le génie d'un peuple, l'instinct du paysan à faire souche, à s'enraciner, sert d'assise à la société; la propriété foncière passe pour principale garante de continuité et de transmission. Selon une telle conception, c'est donc le pouvoir naturalisateur du sol – assimilé à la matrice – qui stabilise et fusionne les hommes. On voit là que la problématique de l'étranger/immigré n'est pas construite sur la notion de frontière (comme délimitation juridico-spatiale), mais d'implantation (comme dimension d'appartenance). Par contraste s'expriment les représentations négatives des étrangers agglutinés dans les villes, coupés de toutes racines et de ce fait privés de l'imprégnation unifiante indispensable à leur francisation, celle-ci devenant de ce fait vouée à l'échec.

Il faut aussi considérer ce qui relève du sentiment de proximité – ou pas – dans le cadre d'une société encore largement rurale puisque la population urbaine ne devient majoritaire en France qu'en 1931. Cela revient à approfondir la notion même d'altérité en cernant l'étrangeté perçue aux limites du local, catégorie pouvant englober à des degrés divers tous ceux qui sont étrangers au petit pays. Les sociétés villageoises fonctionnent en effet selon l'expérience d'un « monde à portée » – pour reprendre l'expression d'un géographe ruraliste (Poche 1993, 1985), le primat de la connaissance interpersonnelle et de liens relationnels étroits. Est donc réputé étranger tout ce qui n'appartient pas au monde proche, tout ce qui se trouve hors du milieu connu et qui n'a pas été rendu familier par une fréquentation vécue à l'échelle du voisinage. Au-delà de toute question de nationalité ou d'appartenance ethnique, l'étranger, c'est l'autre quel qu'il soit, par opposition

au natif, au voisin, au gars du coin. Une preuve parmi d'autres : quand, au début des années vingt, l'administration demande aux maires si les paysans méridionaux seraient prêts à embaucher des salariés agricoles étrangers, toutes leurs réponses sont convergentes – « ils voudraient d'abord les connaître », « ils préfèrent la main-d'œuvre locale », « on se méfie des gens inconnus », etc.⁸ La crainte et le rejet du vagabond – attestés entre autres par la loi de 1912 instituant le carnet anthropométrique pour les « nomades » (Filhol 2007) – s'expriment donc en repoussoir de l'imaginaire dominant et des valeurs d'enracinement, composant une image antithétique à celle du paysan. Selon Joseph de Pesquidoux, écrivain gascon emblématique de l'époque, « le vagabond est partout méprisé dans les campagnes [...] traiter ici quelqu'un de "mec" passe pour la pire injure : c'est-à-dire d'errant, de va-nu-pieds, d'être sans foyer » (Pesquidoux 1922 : 209). Une telle marginalité, perçue comme porteuse de déviance, représente un archétype d'anomie sociale : sans attaches ni rien à défendre, donc sans responsabilité et « sans aveu », l'individu déraciné paraît à la merci de tous les désordres de la société moderne. D'où les attitudes d'exclusion envers les gens du voyage, Tsiganes français ou pas. D'où aussi la différence faite parmi les immigrants entre ceux stabilisés, c'est-à-dire ceux remplissant *la* condition vue comme préalable à toute assimilation, et ceux restant instables, qu'ils soient émigrés saisonniers, travailleurs des chantiers de montagne, artisans itinérants ou marchands forains. Ces derniers se retrouvent logiquement assimilés à des « chapardeurs qui effrayent les paysans », voire à des « bandes incontrôlables » (« Une enquête optimiste », *La Dépêche*, 18 août 1925).

Certains métiers en marge entrent dans un registre comparable. On peut prendre ici le cas des travailleurs de la forêt, dont la présence dans certaines zones est loin d'être négligeable. Dans ces villages en lisière, la figure de l'étranger devient celle du forestier, bûcheron ou charbonnier. Il s'agit d'une population ayant des caractères propres, provenant de réseaux migratoires bien spécifiques (Loddo et Mucci 1999; Mucci 2002). Son signe distinctif est la mobilité, puisque ces ouvriers se déplacent d'une région à l'autre, au gré des coupes. Beaucoup sont recrutés par le biais de meneurs de même nationalité qui louent leurs équipes à des exploitants locaux. Il s'agit en outre d'un milieu d'hommes, issu de solidarités villageoises et de la parentèle familiale : pères et fils, oncles et neveux, frères ou cousins partis ensemble. Les rapports administratifs laissent percevoir l'isolement dans lequel ils vivent et travaillent la plupart du temps : habitat dans des baraques excentrées, voire de simples cabanes dans des clairières défrichées, rares contacts avec la population environnante, précarité, etc. C'est donc tout le contraire de l'immigration familiale valorisée en tant qu'apport démographique,

rassurante dans la mesure où elle paraît garante de stabilité, de sérieux et de moralité. Isolés, instables, animés souvent d'un projet lié au pays d'origine et donc familiers des allers-retours d'un espace à l'autre, ces étrangers s'insèrent mal dans la représentation que les Français se font de l'immigré acceptable. Leurs comportements passent pour asociaux, éveillant la suspicion, alors qu'ils matérialisent juste la permanence d'un parcours d'émigration temporaire traditionnel. Pour les migrants, une étape française au sein d'un itinéraire original, un rôle provisoire parmi les solutions possibles pour sauvegarder l'économie familiale dans leur village natal; aux yeux des autochtones, une communauté en marge, singulière, presque inquiétante.

Même si les mécanismes et la genèse de l'antisémitisme sont complexes et pluriels (Birnbaum 1993), ce trait d'hostilité envers tout nomadisme contribue aussi à expliquer la mise à l'écart symbolique du Juif, étranger par excellence car étranger de l'intérieur. Selon une telle représentation, le « problème juif » vient d'une ethnie sans patrie qui, ne pouvant s'enraciner nulle part, se trouve vouée à une errance millénaire. Au début des années vingt, l'organe catholique régional affiche ainsi un antisémitisme ouvert, colportant par exemple la rumeur d'un projet, secret, du gouvernement français et du comité exécutif de Secours israélite pour installer dans les campagnes méridionales 35 000 familles juives d'Europe centrale (*La Croix du Midi*, 4 octobre 1925)! Autant dire que le terroir serait livré à « l'Israélite », parangon de l'errant inassimilable, faussement natif et donc fallacieusement français.

Il faut mentionner encore un autre facteur de rejet. Au milieu des années vingt, une poussée xénophobe virulente se manifeste contre les touristes étrangers. Sensible en France au niveau national (Schor 1985), elle rencontre un écho particulier dans les régions de villégiature. Plusieurs élus lui donnent une résonance institutionnelle, notamment un conseiller général des Basses-Pyrénées proposant d'instaurer une taxe d'entrée et de séjour pour tous les étrangers non-travailleurs, revendication ensuite reprise par la plupart des Conseils généraux et divers parlementaires. L'affaire se tassa progressivement devant la mauvaise volonté des pouvoirs publics pour légiférer. Mais la presse prend vigoureusement part à la polémique. Avec un argumentaire stéréotypé, elle dénonce « l'invasion » ou « l'occupation », filant les métaphores du « raz-de-marée », de « l'armada des touristes », des « parasites » ou de la « nuée de sauterelles des beaux jours » (Teulières 1990). C'est aux étrangers aisés qu'elle s'en prend, touristes à monnaie forte ou rentiers en résidence. Les Anglo-saxons sont les premiers visés : « *fellows* en goguette », « vieilles *ladies* », « *lords* en vacances » ou autres « Américains de passage ». On retrouve pour le reste le flou des désignations

xénophobes : « intrigants », « profiteurs », « ploutocrates », etc. L'anti-cosmopolitisme ainsi véhiculé est très révélateur. S'il est perçu négativement, c'est qu'il est marqué de dépossession culturelle et de décadence : ces « sauvages multicolores » transforment les bourgades en « *cosmopolis* affligeantes ». Ils choquent par leur arrogance. On les accuse d'être fauteurs d'inflation, de mener une existence confortable aux dépens des Français, rendant inabordables les villes côtières du Pays basque et les stations thermales du piémont pyrénéen. Riche, oisif, cosmopolite, mobile, urbain... autant de caractéristiques qui participent, alors, d'une représentation négative de l'étranger en France. Cela témoigne d'un rejet profond du cosmopolitisme, entendu comme la capacité à se jouer des frontières, matérielles mais aussi culturelles, et à s'affranchir des ancrages identitaires qui en résultent. Car ce caractère est perçu comme gravement déstabilisant; en favorisant le brouillage des repères, il apparaît comme un ferment de désagrégation sociale, antinomique avec bon nombre de valeurs dont nous avons essayé de montrer combien elles fondent l'identité de la France d'alors.

Conclusion

Au terme de ce survol de ce qui participe à la façon dont sont perçus les étrangers, on doit conclure à l'irréductible complexité de frontières invisibles aux contours mêlés et mouvants. Celles-ci sont bien sûr le reflet des courants idéologiques et du cadre sociopolitique d'ensemble, plus profondément encore des mentalités et du système culturel au sens large. Mais elles apparaissent aussi relatives, susceptibles d'évoluer dans le temps et de se recomposer en partie. Dans ce Midi des années vingt, elles suggèrent entre les lignes l'image d'une France tout à la fois républicaine, colonialiste, encore très rurale, y compris dans ses valeurs, et très attachée à l'identité régionale, même si sous une forme mythifiée et folklorisée. Le fait est que de telles représentations fonctionnent comme autant de barrières symboliques entre groupes, contribuant à produire de la différence, de la distinction, voire de la ségrégation. Mais elles opèrent aussi, à l'inverse, selon une échelle de proximité, de parentés construites et fantasmées, qui ouvrent la voie à des rapprochements et même à des partages avec certaines populations immigrées. Quelques clivages forts, déterminés essentiellement par des conceptions racialistes, en côtoient ainsi d'autres, secondaires sans être pour autant négligeables, résultant de caractéristiques sociales ou culturelles. On perçoit mieux, dès lors, qu'il ne s'agit pas d'opposer terme à terme le « Français » à « l'étranger », mais de décrire au plus près la gamme de nuances et d'ambivalences qui composent les multiples visages de celui-ci.

Note biographique

Laure Teulière

Maître de conférences à l'Université de Toulouse et spécialiste de l'histoire de l'immigration et de l'imaginaire social. Elle a notamment publié en 2002 l'ouvrage *Immigrés d'Italie et paysans de France, 1920-1944* (Presses universitaires du Mirail) et coordonné le numéro « Migrations en mémoire » (revue *Diasporas. Histoire et sociétés*) paru en 2005.

laure.teulieres@univ-tlse2.fr

Notes

¹ Voir par exemple, pour la seule année 1926 : « Gaulois, Ligures et Latins », *La Dépêche*, 21 mars 1926. « Celtes ou Latins? », *La Dépêche*, 10 févr. 1926. « L'âme celtique », *La Dépêche*, 1^{er} avr. 1926. « Autrefois comme aujourd'hui », *La Dépêche*, 23 nov. 1926.

² Voir notamment : « Nos frères latins », *L'Union Centrale Agricole*, déc. 1925. George Mauco, « Les étrangers dans les campagnes françaises », *Annales de géographie*, n° 194, 15 mars 1926. « La main-d'œuvre étrangère dans le Sud-Ouest », *L'Information régionale*, n° 108, 29 oct. 1927.

³ Exemples parmi divers titres de presse : « En Gascogne, à propos du problème de dénatalité », *La Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juil. 1911. « Démographie et dépopulation dans le Gers », *Revue de Gascogne*, tome XIV, 1914, p. 193-216. « Pauvres campagnes de France », *La Gascogne rurale*, n° 130, 6 mai 1923. « La dépopulation dans le Lot-et-Garonne », *L'information régionale*, n° 52, 10 juil. 1926. « La menace étrangère en France », *La Voix des familles*, nov.-déc. 1928.

⁴ « Les Italiens, les Belges et nous », *La Dépêche*, 27 avr. 1926. « Un regard sur l'Italie », *L'Express du Midi*, 28 nov. 1926.

⁵ Groupe fondé en 1854 en Provence par des poètes se proposant de stimuler la langue et la littérature occitanes.

⁶ « L'assimilation des étrangers au point de vue régionaliste », *La Terro d'Oc*, sept.-oct. 1928.

⁷ Cité par l'auteur.

⁸ Enquête agricole, 1923. Archives départementales du Lot : 7M 44. Archives départementales du Tarn-et-Garonne : 7M 1175.

Bibliographie

- Armengaud, A. et R. Lafont (dir.), 1979. *Histoire d'Occitanie*. Paris, Institut d'études occitanes / Hachette.
- Bancel, N., P. Blanchard, G. Boetsch, E. Deroo et S. Lemaire (dir.), 2002. *Zoos humains : De la vénus hottentote aux reality-shows*. Paris, La Découverte.
- Barbichon, G., 1979. « Migration et conscience de l'identité régionale. L'ailleurs, l'autre et le soi », *Cahiers internationaux de sociologie*, janv.-juin, vol. 75, p. 321-342.
- Bazalgues, G., 1985. « L'intégration des Italiens à Sète ou la revanche sur le ghetto », *Amiras*, n° 11, Aix-en-Provence, p. 73-79.
- Bergougnou, J.-M., 1999. « Le Village noir à l'Exposition de Toulouse en 1908 », *Gavroche*, n° 107, sept.-oct., p. 1-6.
- Birnbaum, P., 1993. « *La France aux Français* ». *Histoire des haines nationalistes*. Paris, Éditions du Seuil.
- Blanchard, P. et S. Lemaire, 2003. *Culture coloniale. La France conquise par son Empire, 1871-1931*. Paris, Autrement.
- Bourdieu, P., 1980. « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre, n° 35, p. 63-72.
- Brubaker, R., 1997. *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*. Paris, Belin.
- Coslin, P. et F. Winnykamen, 1994. « Stéréotypes interethniques et connaissances réciproques », dans C. Labat et G. Vermes (dir.), *Qu'est-ce que la recherche interculturelle?* Paris, L'Harmattan, p. 182-193.
- Delacampagne, C., 1983. *L'invention du racisme*. Paris, Fayard.
- Durand, Dr., 1923. *Rapport du Comité départemental de retour à la terre*. Archives départementales du Tarn-et-Garonne, 7 M 1172.
- Filhol, E., 2007. « La loi de 1912 sur la circulation des "nomades" (Tsiganes) en France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n° 2, p. 135-156.
- Flaubert, G., 1881. *Le dictionnaire des idées reçues*. Paris.
- Gobineau, J.-A. de, 1967 [1855]. *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Paris, Éditions Pierre Belfond.
- Labat, E., 1919. *L'âme paysanne*. Paris, Delagrave.
- Lagardelle, H., 1929. *Sud-Ouest, une région française*. Paris, Librairie Valois.
- Le Scanff, Y., 2001. « L'origine littéraire d'un concept géographique : l'image de la France duelle », *Revue d'histoire des Sciences humaines*, n° 5, 4^e trimestre, p. 61-93.
- Liauzu, C., 1999. *La société française face au racisme. De la Révolution à nos jours*. Bruxelles, Complexe.
- Liauzu, C., 1992. *Race et civilisation. L'autre dans la culture occidentale. Anthropologie historique*. Paris, Syros Alternatives.
- Loddo, D. et A. Mucci, 1999. *Il canto de la carbonara. Charbonniers italiens de Grésigne*. Cordae/La Talvera, Centre occitan de recherche, de documentation et d'animation ethnographique.
- Marouby, C., 1990. *Utopie et primitivisme. Essai sur l'imaginaire anthropologique*. Paris, Éditions du Seuil.
- Mastellone, S., 1980. « L'idea di latinita (1914-1922) », dans J.-B. Duroselle et E. Serra (dir.), *Italia e Francia dal 1919 al 1939*. Milan, Ispi, p. 13-20.
-

- Milza, P., 1994. « L'image de l'Italie et des Italiens du XIX^e siècle à nos jours », *Les Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 28, juin, p. 71-82.
- Milza, P., 1981. *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle*. Rome, École française de Rome.
- Mucci, A., 2002. *Les forçats de la forêt. L'épopée des charbonniers*. Toulouse, Association cultures et traditions euro-méditerranéennes / Éditions Universitaires du Sud.
- Pesquidoux, J. de, 1922. *Sur la glèbe*. Paris, Plon.
- Poche, B., 1993. « Sociologie de l'auto-référence », *Espaces et sociétés*, n° 70-71, p. 33-53.
- Poche, B., 1985. « Lorsque l'étranger cesse de l'être ou le pouvoir naturalisateur du local », *Espaces et sociétés*, janv.-juin, n° 46, p. 121-127.
- Ronsin, F., 1980. *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France XIX^e-XX^e siècles*. Paris, Aubier.
- Sarrieu, B., 1924. *L'assimilation des étrangers en France et particulièrement dans le Midi*. Montauban, Imp. G. Forestié.
- Savarese, E., 2000. *Histoire coloniale et immigration. Une invention de l'étranger*. Paris, Séguier.
- Schor, R., 1985. *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*. Paris, Publication de la Sorbonne.
- Taguieff, P.-A., 1995. « Face à l'immigration : mixophobie, xénophobie ou sélection. Un débat français de l'entre-deux-guerres », *Vingtième siècle*, juill.-sept., n° 47, p. 103-131.
- Teulière, L., 2002. *Immigrés d'Italie et paysans de France (1920-1944)*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Teulière, L., 1997. *Français et Italiens dans la France méridionale, de la fin de la Grande Guerre au sortir de l'Occupation : opinion et représentations réciproques*. Thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse-Le Mirail, 3 tomes.
- Teulière, L., 1990. *Les représentations de l'étranger dans l'opinion publique du Midi toulousain (1938-1941)*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université Toulouse-Le Mirail.
- Teulière, L. et P. Veglia, 2006. « Le temps des immigrations et des crises », dans P. Blanchard (éd.), *Sud-Ouest porte des outre-mers. Un siècle d'histoire coloniale et d'immigration des Suds, du Midi à l'Aquitaine*. Toulouse, Milan, p. 74-100.
- Thiesse, A.-M., 1999. *La création des identités nationales en Europe, XVIII^e-XX^e siècles*. Paris, Seuil.
- Thiesse, A.-M., 1991. *Écrire la France : le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*. Paris, Presses universitaires de France.
- Todorov, T., 1989. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris, Seuil.
- Toujas-Pinède, C., 1990. *L'immigration étrangère en Quercy, XIX^e-XX^e siècles*. Toulouse, Privat.
- Vernois, P., 1962. *Le roman rustique de Georges Sand à Ramuz (1860-1925)*. Paris, Nizet.
- Vial, E., 1995. « Les Italiens : une immigration "catholique" en pays "catholique"? », *Réforme*, n° 2601, 18 février, p. 7-8.
- Videlière, P., 1993. « Les modes de pensée hérités de la sociologie du XIX^e siècle et de la domination coloniale », dans J. Barou (dir.), *Mémoire et intégration*. Paris, Syros, p. 53-63.
- Weber, E., 1998. *La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale, 1870-1914*. Paris, Fayard.
-

Périodiques

L'Action latine, 1923.

Annales de géographie, 15 mars 1926.

Études – Revue catholique d'intérêt général, 5 août 1928, p. 309-322.

La Croix du Midi, 4 octobre 1925.

La Dépêche, 1924-1926.

L'Express du Midi, 28 août 1927.

La Gascogne rurale, 20 mai 1923.

L'Information régionale, 1926-1927.

Le Midi socialiste, 28 décembre 1925.

La Revue des deux mondes, 1^{er} juillet 1911.

La Terro d'Oc, septembre-octobre 1928.

L'Union centrale agricole, 1924-1925.

La Voix des familles, novembre-décembre 1928.

La Voce dei campi, mai 1926.

Revue de Gascogne, 1914, p. 193-216.
